6e. ANNEE, No. 8. — MANITOBA. — JEUDI, 20 JUILLET, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne compter pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne60 0

Redige par un Comite de Redaction



LE "METIS."

Jeudi, 20 Juillet, 1876.

Les Sioux dans nos Prairies.

La guerre que poursuivent les Etats-Unis contre les Sioux éveillent dans les esprits certaines appréhensions. Il n'y a point, de fait, que chez nos voisins où ces hostilités font naître le malaise. Nous en avons entendu plus d'un exprimer ses craintes sur les résultats possibles, sinon probables de cette campagne à l'endroit de notre pays.

Si l'on songe au caractère vindicatif de l'homme des prairies, à sa passion sauvage pour les représailles, et aux vengeances qu'il convoite, il faudra convenir que l'américain installé près des frontières a droit de s'alarmer.

Les atrocités commises il n'y a pas longtemps encore ne sont pas propres à le rassurer.

Ainsi que nous le disions dans notre dernière feuille, les Etats-Unis, à tort ou à raison, devront mettre sur pied une force capable de les consoler un peu de l'humiliant échec infligé à leurs armées. C'est peut-être même la guerre d'extermination qui commence. Repoussées, battues et traquées sans trève ni merci, ces tribus barbares et nomades se réfugieront sur notre territoire.

Et que feront-elles? Quel sera leur genre de vie, la nature de leurs rapports avec nos nombreux groupes de sauvage et de blancs disséminés ça et là dans le Nord-Ouest?

La question est certes embarrassante...

Il est indéniable que l'invasion de nos plaines par ces peuplades, augmentera le danger des déprédations. D'un autre côté, nous avons peine à croire qu'il y ait lieu de redouter de criminels excès. Le sentiment ou l'instinct de la conservation devra rendre les peaux-rouges moins entreprenants, et plus circonspects qu'ailleurs : il les avertira que la révolte, le pillage ou l'assassinat sur leur dernier lieu de refuge, serait pour eux le signal de l'anéantissement. Resserrés entre les deux pays et cernés de toutes parts, ils n'auraient plus qu'à mourir...

Ces réflexions qui ne pourraient manquer de leur venir à l'esprit seront-elles un contrepoids suffisant à leur témérité? On est fondé à le croire.

De quel œil, maintenant, les sauvages de nos prairies verront-ils l'arrivée de ces nouveaux frères? N'y aurait-il pas dans le camp des premiers un mouvement d'égoïste dépit à la nouvelle que des milliers de ces intrus viennent leur disputer la pâture du désert? Voilà qui est plus difficile de prédire : car, si nos sauvages peuvent avoir quelque sympathie pour ceux des Etats-Unis, l'on n'ignore pas, du reste, que le territoire canadien n'est déjà pas trop vaste pour leur industrie Et nous savons l'influence que peuvent avoir à une heure donnée, les dispositions de l'estomac sur celles du tempéramment...

De ces réflexions, il ressort un fait important : c'est que la prudence exige des autorités canadiennes qu'elles adoptent les mesures nécessaires pour protéger notre sol et ses habitants. Nous apprenons, à ce propos qu'il est question d'augmenter l'effectif de la force de police à cheval, de façon à réprimer tout mouvement hostile ou illégal. Le gouvernement d'Ottawa, qui doit payer les frais de ce nouvel enrôlement, en trouvera peut-être le chiffre élevé. Mais il gagnera plus à faire respecter son autorité, qu'à combattre les coupables, et à solder ensuite la note de leurs dégats.

D'ailleurs, ce n'est pas une affaire de liards ou de centins : il s'agit de la sécurité et de la protection publiques. Et cette considération prime toutes les autres. Sans doute que nous ne sommes pas menacés d'un péril imminent, mais, encore une fois, la prudence vaut mieux que la fausse sécurité.

Que l'on s'organise donc.

Traites avec les Sauvages.

Ce qui se passe en ce moment aux Etats-Unis doit nous convaincre que la politique de justice dans nos relations avec les sauvages, est la plus habile et la plus sûre. Jusqu'ici nous avons réussi à les satisfaire, à conserver leur amitié et leur respect. Et plus que jamais, nous devons prendre garde de nous aliéner leurs sympathies par des négociations mal conduites ou de dangereuses promesses. Les sauvages de nos territoires sont puissants par le nombre : ils peuvent être pour nous une cause d'alarmes et d'agitations incessantes : ils sont capables, en un mot, de nous harceler périodiquement et de retarder ainsi le développement de nos territoires. N'allons donc pas commettre l'imprudence de provoquer, par des violations de traités ou des exigences arbitraires, ces enfants de la prairie. Ne soyons pas pour eux des tyrans mais des protecteurs : et dans notre commerce avec eux soyons droits et sincères comme par le passé.

En continuant d'agir à leur égard sans arrière pensée ou sans parti pris de les dépouiller de leurs droits, nous en ferons des hommes paisibles, dociles à l'autorité, amis de l'ordre et de la légalité.

Nous apprenons qu'il doit se faire de nouveaux traités durant le cours de la saison. Ainsi, le 15 d'août, il y en aura un au Fort Carlton : le 5 de septembre au Fort Pitt, puis à la rivière Bataille. Le 25 de juillet, on doit demander aux sauvages du Lac Winnipeg leur adhésion au traité No. 5 à la Pointe de la Tête de Chien, et le 5 de septembre, à ceux du Pas, sur la Siskatchouan.

M. Provencher, Commissaire des Sauvages s'occupe actuellement du paiement des annuités pour les Traités Nos. I. et II, et le mois prochain, la distribution se fera, selon les termes du Traité No. 4, au Fort Ellice, Fort Pelly, Shoal Lake, Lac Qu'Appelle, aux Montagnes du Tonnerre et Cyprès.

Enfin, le 15 d'août, le paiement se fera aux Grands Rapides de la Saskatchewan.

LE "BŒUF ASSIS."

Il entre dans les mœurs des sauvages de s'affubler des noms les plus pittoresques. Les chefs surtout renchérissent sur le vulgaire et portent avec orgueil d'horribles sobriquets.

De tous les guerriers qui en ce moment figurent avec éclat dans la campagne américaine, le plus célèbre est le "Bœuf Assis"....

Ce personnage a du renom pour sa valeur, son intrépidité et son astuce. Il a porté depuis longues années l'épouvante et la terreur sur les deux rives du Missouri où il est devenu légendaire.

Le "Bœuf Assis" a conscience de son talent dans l'art de marauder et de scalper : il a même si haute opinion de lui-même qu'il a pris la peine de consigner dans un cahier la liste complète de ses prouesses et ses faits d'armes. Rien de plus curieux à consulter que ces notes aujourd'hui livrées au public et que ce héros inculte destinait évidemment à la postérité...

Ici, c'est un peau-rouge que le "Bœuf Assis" transperce de sa flèche : là c'est un blanc qu'il enlève de sa monture et scalpe adroitement. Plus loin, c'est un soldat dont il dépouille l'uniforme et qu'il tue d'un coup de feu : ailleurs, c'est un audacieux coup de mains dans un camp ennemi, un piége qu'il tend, une embuscade où il s'abrite pour surprendre l'ennemi et le terrasser.

Partout, enfin, le "Bœuf Assis" signale sa présence ou son passage par des actes d'éclat : et partout, on le redoute pour sa bravoure à la guerre, sa haine implacable, ses ruses savantes, et son grand prestige parmi les tribus

Dans la longue nomenclature des actes héroïques qui doivent servir à l'illustrer, le "Bœuf Assis" n'oublie pas d'indiquer le nombre précis des mules et des chevaux enlevés à l'ennemi....

En résumé le "Bœuf Assis" est un chef redoutable et dont les états de service parmi les Sioux lui ont valu le rang distingué qu'il occupe aujourd'ui parmi les guerriers.

Notes Politiques.

L'élection de Kamouraska est confirmée. M. Roy garde son siége.

M. Dupont, conservateur l'a emporté contre M. Fontaine, dans la récente élection fédérale de Bagot.

L'Hon. A. N. Richards, de Victoria, a été nommé Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Anglaise en remplacement du Lieutenant-Gouverneur Trutch.

La cour de révision composée des juges Stuart, Dorion et Casault a refusé d'accorder à l'avocat de M. Landry, l'ex-député de Montmagny, la demande d'un appel au Conseil Privé.

M. Méthot, conservateur, député du comté de Nicolet, a perdu, comme son ami politique M. Landry, son siége en parlement, et a été déclaré inéligible pour 7 ans par un tribunal composé des juges Stuart, Polette et McCord.

Les réformistes ont tenu une grande convention à Toronto, le 6 courant, pour ré-organiser leur parti dans la province d'Ontario. M. McKenzie, Premier du Canada, et M. Mowatt, Premier d'Ontario, y assistaient.

Les conservateurs d'Ontario ont donné ces jours derniers un grand pique-nique politique dans le comté de South Ontario Sir John y a prononcé un grand discours qui prouve que son esprit possède encore toute sa verdeur.

M. Langlois, député de Montmorency, à la chambre fédérale, vient de donner sa démission pour cause de mauvaise santé, dit-on.

On mentionne déjà le nom de M. McKay, avocat de Québec, comme devant être le candidat conservateur dans la prochaine élection rendue nécessaire par cette démission.

Nous apprenons que M. Landry en appelle quand même au tribunal du Conseil Privé, et qu'il en a informé l'orateur de la chambre, de sorte que les brefs pour une nouvelle élection ne seront pas émané avant que le Conseil Privé se soit prononcé sur sa compétence ou son incompétence à se saisir de la cause en question. On aura sa décision là-dessus vers le milieu du mois d'août.

Trois élections fédérales viennent de se faire dans Ontario.

Les deux divisions du comté d'Ontario passent du parti ministériel au parti oppositionniste. Les deux MM. Gibbs, qui représentaient ces circonscriptions électorales avant 1874, ont été élus pour remplacer deux réformistes décédés, l'Hon. Malcolm Cameron et M. Gordon.

Le comté de Wellington est demeuré fidèle au parti de la réforme. M. Guthrie, avocat, de Guelph, a été élu par une majorité de 150.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Mgr. François Blanchet, archevêque de l'Orégon, a été nommé administrateur du vicariat apostolique d'Idaho, par suite de la démission, pour cause de santé, de Mgr. Lootens.

Le *Freeman's Journal* de Dublin mentionne deux nouvelles conversions de pasteurs anglicans d'Oxford au catholicisme. Ce sont celles du Rév. Edmund S. Grindle, curé de St. Paul Brighton, et du Rév. Frederick W. Willis, curé de Brocking. M. Willis serait le troisième ministre protestant entré dans l'Eglise catholique pendant la semaine dernière ; nous ignorons encore le nom du troisième converti.

Nous extrayons des derniers numéros du journal *Rome*, en date du 6 au 11 juin, les nouvelles suivantes de la Ville Eternelle qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Le numero de ce journal, du 7 juin, contient ce qui suit au sujet de la santé de notre Saint-Père :

"Nous avons la satisfaction d'annoncer que la santé du Pape est parfaite : les grandes chaleurs qui ont commencé hier lui donnent la vigueur et l'énergie qu'elles enlèvent aux autres. Il rajeunit, là où des hommes à la fleur de l'âge se sentent accablés.

"La diplomatie fera bien de ne pas se hâter de revenir sur ses calculs de probabilité et les journaux pourront se dispenser de rééditer leurs élucubrations sur le futur conclave.

"On nous apprend que les ministres près du Quirinal, qui partent ou qui vont partir, recommandent instamment aux secrétaires de leurs légations de les informer régulièrement par dépêches chiffrées de l'état de santé du Saint-Père. Nous espérons que Pie IX enterrera leurs cabinets, et nous faisons, à la barbe des cabinets, des vœux ardents pour que Dieu entende les prières de l'Eglise."

LETTRE DE DUFFERIN.

(*Pour Le Métis.*)

DUFFERIN, 15 Juillet, 1876.

Nous avons eu une tempête extraordinaire. La grêle poussée par un vent violent a fait des dégats assez considérables. Ainsi, aux bâtisses du gouvernement les vitres ont été en partie cassées. La grêle était d'une grosseur exceptionnelle et des morceaux pesaient certainement ½ once. Chose singulière : à trois cents verges d'ici au sud, l'on n'a point vu de grêle. La récolte est des plus belles. Il y a ici un champ de blé vraiment extraordinaire. Les tiges mesurent 38 pouces Ce grain est épié et sera mur avant le 25 courant. Il a été semé le 8 mai, et chose plus étonnante encore c'est qu'il y a 32 années que ce terrain est ensemencé avec le même grain. Les patates, à certains endroits sont presque bonnes à manger.

Partout enfin où il y a eu un grain jeté en terre on en récoltera cent. Le foin sera aussi en très grande quantité. Les canadiens d'ici ont construit un pont sur la Rivière aux Marais : c'est une grande amélioration. Plusieurs colons du township Letellier sont occupés à bâtir. Ils creusent aussi des puits. Les mennonites arrivent toujours. Près de 500 sont débarqués la semaine dernière et 14 familles sont restées en arrière à cause de maladie. Un autre détachement est en route : c'est le dernier que l'on attend pour cette année. Une couple de grands propriétaires d'Emerson cherchent à vendre leur propriétés. Après tout, Emerson ne progresse pas vite.

Il est débarqué une trentaine de canadiens cette semaine. D'autres sont en route depuis le 5 : ce sont des familles qui viennent rejoindre leurs chefs ici.

Le grand nombre de bestiaux a diminué les prix. Des paires de bœufs que l'on payait il y a un mois $135 à $160 piastres se vendent pour $100 aujourd'hui.

Les bœufs de M. Demers sont très bons pour le pays, on ne saurait en douter lorsqu'on voit leur bonne condition après une marche de 2000 milles. Il appartienne à la race des bœufs du Texas renommés pour leurs allures lestes et rapides Les vaches sont d'une grosseur énorme. De magnifiques veaux d'un an sont offerts pour $10. La réduction des prix de M. Demers jette la désolation dans le camp des autres spéculateurs. M. Demers gagnerait à envoyer une centaine de bêtes à cornes de ce côté-ci. De belles vaches avec leur veau pour $30, c'est ce que les gens d'ici ne laisseraient point passer.

MANITOBA.

Nous lisons dans le *Travailleur* du 4 courant :

L'émigration vers Manitoba depuis le retour des délégués se continue.

Dix-neuf chefs de familles de Fall River et North Adams quitteront mercredi, le 5 courant, pour rejoindre le premier détachement.

On télégraphie de la Rivière Bataille :

Le parti de Sutherland est arrivé : il se compose de 60 hommes.

La ligne télégraphique est terminée jusqu'à Edmonton.

Il y aura des traités a Carlton, Rivière Bataille et au Fort Pitt.

NOUVELLES LOCALES.

— Le *Selkirk* a apporté, vendredi dernier, 550 tonnes de lisses d'acier.

— Un nouveau magasin d'ouvert à St. Boniface : succès!

— Les hommes employés au creusement des égouts de Winnipeg gagnent $1.62½ par jour.

— La colonie des Islandais, au Lac Winnipeg, devra s'augmenter ces jours ci de 800 à 900 âmes.

— Un nouveau bateau à vapeur, le *Keewatin*, fait le service entre Winnipeg et Selkirk.

—Nous avons eu un violent orage durant la nuit de samedi, accompagné de tonnerre.

— L'Hon. M. Davis n'est arrivé que vendredi matin des Etats-Unis où il était allé se marier.

— On dit Mr. Power, geôlier de la prison, dangereusement malade.

— La manufacture de laine de M. McVicar, sur la rue Taché, a été en opération ces jours-ci.

— M. A. C. C. LaRivière a loué sa place d'affaires à St. Boniface à M. F. McPhillips.

— Attention ! ! Lisez la quatrième page du *Métis ;* votre intérêt se trouve en jeu.

— Le nouveau Bureau de Poste de Winnipeg sera occupé ces jours-ci.

On dit que le pénitencier actuellement en voie de construction sera prêt le premier de septembre prochain.

— M. Nagle, ci-devant attaché à la rédaction du *Times* et du *Free Press*, d'Ottawa et nommé Paie-Maître pour les Sauvages, est arrivé ici.

— Le Conseil de Winnipeg a fait réparer avec succès, dit-on, la pompe à incendie si ridiculement incendiée, l'hiver dernier.

— M. H. Martineau, nommé Agent des Sauvages au Lac Manitoba, est arrivé vendredi des Provinces de l'Est.

— Une lettre de la Siskatchewan annonce qu'il y a une mine de charbon en feu depuis cent ans à la rivière à l'Eau.

— Les animaux de M. Demers, de Montana, sont arrivés il y a quelques jours. Il a 240 vaches laitières à vendre.

— Nous avons oublié de dire que les prix donnés aux élèves de St. Norbert, étaient dûs à la générosité de M. Victor Beaupré.

— Mr J. E. Têtu, venu ici, vendredi dernier est reparti lundi en compagnie de quelques colons de Dufferin.

— Nous saluons avec plaisir l'arrivée de plusieurs nouveaux canadiens-français, arrivés de Fall River et North Adams, Mass., E.-U.

— M. Frank McPhilips à loué les bâtisses occupées par M. LaRivière, sur l'Avenue Provencher, et se propose d'y ouvrir un magasin général.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Fafard, dernièrement arrivé de Lévis, est employé au magasin de la Cie de la Baie d'Hudson, à Winnipeg.

— M. le Curé Dugast, a annoncé au prône, dimanche, qu'il serait chanté deux grandes messes chaque jour de la semaine, pour les biens de la terre et le repos des morts.

— Une grande quantité de lisses de chemin de fer destinées à l'embranchement de Pembina, sont empilées près de l'embouchure de la Rivière La Seine.

— Les Messieurs Lavallée, du premier détachement de canadiens français venus des Etats Unis, ont achetées de belles fermes à Ste. Agathe, et doivent aller s'y établir.

— L'élargissement de la rue du Bureau de Poste, à Winnipeg, se continue. La bâtisse où se trouvent les bureaux du gouvernement a dû être reculée d'une vingtaine de pieds en arrière.

— Les journaux de Montréal publient une jolie lettre adressée à Sa Grandeur Mgr Bourget de Montréal par le Rév. P. Lacombe qui rend un hommage bien mérité au distingué prélat, pour l'intérêt qu'il porte à la colonisation de Manitoba.

— C'est par inadvertance que le rapport de l'examen de l'école de St. Vital n'a pas paru dans notre dernière feuille. Les remarques que nous avons faites au sujet de St. Norbert et de Winnipeg, s'appliquent avec autant de justesse à St. Vital où l'école occupe un rang certainement distingué. Honneur à qui de droit.

— Il y a eu première communion d'enfants à St. Boniface la semaine dernière ; la cérémonie, sans avoir tout le caractère imposant qu'elle aura plus tard, a été cependant beaucoup plus solennelle que les années précédentes. La confirmation des enfants—au nombre de 42, dont 19 garçons et 23 filles—a eu lieu ce matin à sept heures et demie.

— Mr. C. Hénault nous prie de rectifier deux inexactitudes qui se sont glissées dans le rapport de son expédition aux Buttes Noires, que nous avons publié la semaine dernière. Il dit que la Montagne La Grosse Corne se trouve, non pas à 80 milles, mais à 250 milles à l'ouest des Buttes Noires, et que ces dernières sont situées partie dans le Wyoming et partie dans le Dakota.

— Nous apprenons que M. Joseph Forget, doit partir sous peu pour aller faire la traite dans l'ouest. Il s'est associé à M. Ouellette, fort bien connu dans nos prairies, et doit se rendre jusqu'à Carlton. Nous sommes sûrs que les citoyens de St. Frs.-Xavier Ouest regretteront le départ de M. Forget qui avait su par ses talents, donner à l'école de la localité, une remarquable impulsion.

Nous souhaitons à M. Forget tout le succès possible.

M. Prud'homme, de la maison Bertrand et Prud'homme, accompagne l'expédition. Bon voyage !

Nouvelles Canadiennes.

M. Bureau, détective bien connu de la police provinciale, a été nommé inspecteur du Revenu pour le district de Québec.

M Charles Belleau, prote de l'atelier du *Nouveau Monde*, est parti pour Philadelphie où il va représenter l'Union Typographique Jacques Cartier au congrès des typographes.

M. l'abbé L. N. Bégin a été nommé directeur du séminaire de Québec.

M l'abbé Victor Légaré, directeur de cette institution, depuis quelques années, se retire pour raison de santé.

Le *Globe* a publié un état statistique des moissons dans les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle Ecosse et Nouveau Brunswick. Nous y lisons que l'apparence générale est satisfaisante mais que la récolte des fruits sera moins abondante que celle des céréales et des grains.

Nous apprenons que M. Joseph de Bielké, élève distingué de l'Ecole des Chartes, en France, et Canadien de naissance, après un brillant examen en Chinois, etc., etc., a été nommé chancelier du Consulat général de France à *Tien Tsin*, en Chine, où il est arrivé le 8 avril dernier.

La St. Jean-Baptiste n'est pas célébrée seulement dans la province de Québec. Cette fête essentiellement *canadienne* a été chômée cette année sur tous les points de l'Amérique du Nord où il y a des canadiens français, aux Etats-Unis, et dans l'ancienne Acadie, comme dans le Bas-Canada.

M. I. N. Belleau, rédacteur-en-chef de l'*Echo de Lévis*, annonce dans son dernier numéro, que ses devoirs professionnels l'obligent d'abandonner la rédaction de ce journal. Nous sommes chagrin de la retraite de notre jeune ami. Depuis cinq ans, M. Belleau rédigeait son journal avec un grand talent et une rare énergie.

Nous lisons dans le *Globe* du 6 courant :

Dans une huitaine de jours, la première locomotive qui sera mise en mouvement sur le chemin de fer du Pacifique, fera le service à la Baie du Tonnerre. Environ 25 milles de la voie sont prêts à recevoir les lisses et rien ne retardera plus l'achèvement des 60 milles entre la Baie du Tonnerre et le Lac des Mille Lacs.

On télégraphie d'Ottawa :

Le Major Walsh, de la Force de Police à Cheval, partira d'ici pour la Montagne Cyprès avec une escouade de 40 hommes. Si les troupes américaines réussissent à refouler leurs ennemis au nord, il est presque certain que 15 à 20,000 sauvages envahiront le territoire canadien. Ce qui pourrait causer de dangereuses complications. Le Major Walsh a confiance dans ses hommes et son fort que le gouvernement doit renforcer d'un autre canon. Il paraît que la force de police sur la frontière sera considérablement augmentée.

PHÉNOMÈNE.—Une jeune femme de la Ste. Famille, Isle d'Orléans, Madame Poaliot, vient de donner le jour à une petite fille ayant deux têtes.

L'enfant, loin d'avoir les traits repoussants, est tout-à-fait jolie et bien portante.

Ce curieux phénomène est un des plus rares et excite vivement la curiosité des gens du voisinage.

Chose singulière nous voyons dans le *Chronicle* que le même cas a eu lieu, à environ 20 milles de Pétaluma, Californie.

— Le Lieut.-Colonel Casault, député adjudant général, est mort à sa résidence, à Québec Il possédait des connaissances sérieuses en art militaire ; il avait fait la campagne de Crimée et quelques expériences en Algérie, dans les rangs de la légion étrangère de France, et avait servi ensuite dans le 100e régiment anglais, en garnison à Gibraltar.

Le Major Amyot, A. D. C., et le Capt Duchesnay qui ont fait avec lui l'expédition militaire de Manitoba, où le défunt fut fait compagnon de l'ordre de St. Michel et St. George, peuvent dire s'il a rempli son devoir avec honneur. Sur la recommandation du colonel Woolsely, qui commandait l'expédition, il fut décoré.

A la réunion générale des zouaves qui vient d'avoir lieu aux Trois Rivières, dimanche dernier, les officiers suivants ont été élus au scrutin :

Président général de l'Union Allet, A. Prendergast ; Vice-président, Emmanuel Tassé ; Secrétaire, J. B. Monnier ; Assistant secrétaire, Lucien Forget ; Trésorier, N. Rouleau ; Conseillers, G. A. Drolet, A. Larocque, N. Renaud, J. McGowan, L. Décarie, N. Caron et H. Beaulieu Vice-présidents locaux : Trois-Rivières, James Barmard ; Piopolis, A. Champagne ; Ottawa, Emmanuel Tassé ; Manitoba, Charles DeCazes ; Montréal, A. Couture.

Mr Beaudet, de Québec, a intenté un procès de $800,000 contre la corporation de Montréal. Il parait que cet endroit de la ville connu sous le nom de Place Jacques-Cartier, et une portion des environs furent légués à la cité il y a 50 ans à peu près par un M. Lachevrotière pour la seule fin d'y bâtir un marché, et au lieu d'être employés pour cet objet, partie a été vendus en lots de construction et le reste converti en place publique.

La volonté du testateur n'ayant pas été remplie, l'unique héritier vivant, M. Lachevrotière, greffier du Journal de l'Assemblée Législative de Québec, a transféré une part de ses droits à MM. Beaudet de la Basse Ville. Ceux-ci ont engagé les services de M. Lacoste, avocat de Montréal, avec instruction d'instituer une poursuite en recouvrement de la somme de $800,000, montant auquel est évaluée la propriétée léguée comme susdit.

On lit dans le *Telegraph* de St. Jean du 3 juillet :

Nous avons eu un grand événement aujourd'hui, l'inauguration de trains directs sur l'Intercolonial jusqu'à Québec. Déjà le fret sur toutes les parties du chemin a pris des proportions étonnantes. La quantité de saumon expédiée a été assez grande pour faire baisser les prix de ce poisson sur les marchés de Québec, de New-York, etc., pendant que les articles frais d'exportation se sont vendus rapidement.

Il vient par le chemin d'énormes quantités de farine ; le prix du fret entre Toronto et St. Jean n'est que de 60 cts., et entre Toronto et Halifax de 65 cts. Nous aurons maintenant toutes les malles des provinces supérieures par l'Intercolonial et nous les recevrons le matin au lieu du soir. Ce qui nous donnera amplement du temps pour répondre par le retour de la malle.

Nouvelles D'Europe.

(Résumé Télégraphique.)

Londres, 30.—Le correspondant du *Times* à Pera dit dans une lettre datée du 22 du courant et adressée à ce journal :

Le nouveau sultan de Turquie, Mourad Effendi, est accablé des difficultés de sa position, et on rapporte qu'il songe à abdiquer en faveur de son frère cadet. Les Turcs se préparent activement à faire face à l'attaque de la Serbie. Le camp sur le Bosphore vis-à-vis de Therapie où ils se proposaient de s'assembler en force considérable est levé, et tous les hommes en état de porter les armes sont envoyés à la frontière.

Paris, 2.—Le *Temps* publie une dépêche télégraphique de Vienne qui annonce que les Serbes ont traversé la frontière vendredi.

Belgrade, 2.—La déclaration de guerre du prince Milan a été promulguée samedi, et l'état de siége proclamé dans toute la Servie.

Belgrade, 2—Maganinawich, représentant de la Serbie à Constantinople, a été rappelé hier. On croit ici que les troupes serbes commenceront les hostilités en passant la frontière aujourd'hui.

Paris, 2.—Cent trente communistes viennent encore de recevoir leur grâce.

Londres, 2—Une dépêche de Paris annonce que les ambassadeurs anglais, allemands et autrichien ont informé la Porte hier que ces trois puissances sont décidées de ne pas intervenir.

Constantinople, 2—Une dépêche spéciale dit que les Serbes et les Montenegrins ont envahi le territoire turc.

Widdin, 5.—Voici le récit officiel turc de la bataille de Zuicar ou Saitschar : Les Serbes ayant traversé la frontière, hier, attaquèrent les forces ottomanes. Il s'en suivit un vif engagement qui devint bientôt général. Osman Pacha, après avoir repoussé les Serbes, envahit leur territoire et s'avança victorieusement jusqu'à Saitschar, enlevant toutes les positions serbes environnantes. Les Serbes prirent la fuite. On dit qu'ils ont perdu 2,000 hommes. Les pertes de la Turquie sont relativement insignifiantes.

Constantinople, 4—Une dépêche officielle reçue ici confirme pleinement la nouvelle de la défaite des Serbes à Saltschar.

Exposition Provinciale.

L'Exposition Provinciale aura lieu cette année à l'Hôtel de Ville et sur les terrains avoisinants, à Winnipeg. On compte sur un succès plus complet que les années précédentes. Nous engageons donc nos amis à exposer leurs animaux ou autres produits, et à prendre à ce grand concours des leçons utiles et pratiques. Voici la liste des juges nommés par la Société Agricole et Industrielle de la Province pour les différentes classes d'animaux et d'articles :

Classe 1, Chevaux—Charles Mollard, Victoria ; M. [illegible] St. Boniface : John Speer, Springfield ; Mr. Wild, Woiseley ; L. W. Herchmer, Winnipeg.

Classes 5, 6 et 7, Bêtes à cornes—E. Good, Rockwood ; J. Bte. Désautel, Pointe de Chêne ; Donald Matheson, Springfield ; J. W. Johnson, Winnipeg ; Jas. Wright, Rivière au Roseau.

Classes 8, 9, 10, 11 et 12, Moutons, cochons et volailles—John Fraser, Kildonan ; Jos. Turenne, St. Norbert ; E. H. G. G. Hay, St. Andrews ; M. Smith, Lac Manitoba ; P. Campbell, Boyne.

Classe 13, Produits manufacturiers.-Jas. Barclay, Rockwood ; Israel Gibeau, St. Boniface ; W. Hespeler Winnipeg ; John Scott, Sunnyside ; J. S. Stewart, Boyne.

Classes 17 et 18, Produit de la laiterie et de fabrication domestique.—A. Morrison, Springfield ; O. Monchamp, Winnipeg ; Hugh Grant, Burnside ; Jas. Robertson, Dawson Road ; A. MacDonald, Winnipeg.

Classe 16, Légumes.—Geo. Lipsett, Woodland ; John Robinson, Rivière au Roseau ; Geo. Yeomans, Burnside ; M. Rocan, W. H. Lyon, Winnipeg.

Classe 19, Ouvrage à l'aiguille.—Mme. Gov. Morris, Mme. H. G. McMicken, Mme. J. Royal, Mme. A. G. B. Bannatyne, Mme. E. B. Wood, Winnipeg.

Classe 20 et 22 Ouvrages en cuir et divers.—W. A. Farmer, Headingly ; Geo Parker, Rivière Sale ; W. Lynch, Totogan ; D. H. McMillan, Winnipeg ; Roger Marion, St. Boniface.

Classe 21, Beaux Arts.—D. Codd, D. McArthur, E. B. Wood, J. A. N. Provencher, J. Balsillie, Winnipeg.

Les prix offerts sont considérables.

L'Exposition aura lieu le 4 et 5 Octobre.

Naissance.

A Winnipeg, le 13 du courant, la Dame de M. Alexandre Kitson, marchand, un fils.

ATTENTION !!

Mr. FRANCIS McPHILLIPS

A L'HONNEUR D'ANNONCER AU PUBLIC DE MANITOBA,

Qu'il vient d'ouvrir dans les Bâtisses ci-devant occupées par

LaRIVIERE ET CIE,

AU COIN DES AVENUES TACHE ET PROVENCHER,

A

ST. BONIFACE, MANITOBA,

UN MAGASIN GENERAL COMPRENANT UN ASSORTIMENT TRES-VARIE :

D'EPICERIES,

PROVISIONS,

VAISSELLE,

VERRERIE,

POELES,

FERBLANTERIE,

FERRONNERIES,

HUILES,

PEINTURES.

AUSSI

OBJETS DE FANTAISIE, ETC., ETC., ETC.

LE TOUT A VENDRE A BON MARCHÉ.

VENEZ ACHETER ET VOUS SEREZ SATISFAITS.